

edilteco.ca



LA CHAPE XXs[®]

CHAPE LÉGÈRE
PRÊTE À L'EMPLOI & FIBRÉE

Rattrapage
de niveau à partir de

1 CM
(3/8 po)



PRÉSENTATION

LA CHAPE XXs® est une chape légère prête à l'emploi. Allégée par des billes de polystyrène vierge expansé à granulométrie contrôlée et enrobées de l'adjuvant E.I.A. (diamètre 2-3 mm - 1/8 po), elle est également fibrée et possède des propriétés mécaniques performantes pour la rénovation des supports difficiles ou sensibles.

Application

LA CHAPE XXs® est destinée à alléger les structures (2 fois plus légère qu'une chape traditionnelle), à isoler et à traiter thermiquement et acoustiquement les différents types de supports existants dans les immeubles collectifs et les maisons individuelles en travaux neufs ou de rénovation, à réaliser des chapes adhérentes ou désolidarisées, ravaillages isolants et sous-chapes, rattrapages de niveaux, formes de pentes, isolation acoustique aux bruits de chocs.

Avantages

- Collage direct du carrelage après 24 heures, sans ragréage.
- Légère : 1200 kg/m³ (74,91 lb/pi³). 60 kg au m² (1423 lb/pi²) contre 120 kg (2847 lb/pi²) pour une chape traditionnelle sur 5 cm (2 po) d'épaisseur.
- Conforme à la NF EN 13813.
- Épaisseur minimum de 1 (3/8 po) à 15 cm (6 po).
- Fibrée = suppression du treillis anti-fissuration.
- Mise en œuvre simple.
- Compatible avec tous les revêtements.
- Pompable sur de longues distances et à grande hauteur.

Caractéristiques techniques

- **Composition** : Agrégats légers de billes POLITERM® FEIN + Liant hydraulique (ciment), inerte spécial, fibres et adjuvants.
- **Masse volumique** : 1200 kg/m³ (74,91 lb/pi³).
- **Affaiblissement acoustique aux bruits de chocs** : 17 dB en épaisseur 5 cm (2 po) (estimation).
- **Épaisseur minimum** : 1 cm (3/8 po) en pose adhérente sur béton, 2 cm (3/4 po) en pose désolidarisée sur bois et 5 cm (2 po) sur SCAM ≤ 0,5 cm (≤ 3/8 po).
- **Épaisseur maximum** : 15 cm (6 po).
- **Température d'application** : + 5 °C et + 30 °C (+41 F et + 86 F).
- **Délai d'attente / Recouvrement Remise en service** : Trafic piéton : 12 heures.
- **Délai avant pose du revêtement (à titre indicatif)** : 24 heures pour un revêtement céramique, 36 heures pour un sol souple et textile sur ragréage, 3 jours pour un parquet flottant en revêtement stratifié.

NB : Ces délais sont données à titre indicatif, pour une température de + 20 °C (65 F) et humidité relative de + 50 %. Ils varient en fonction des conditions de séchage (température et humidité relative notamment).

Agréments & Normes

Marquage CE selon NF EN 13813 : CT-C12-F6.

Réaction au feu (NF EN 13501) : A1 (M0) incombustible.

Information sur le niveau d'émission de substances volatiles dans l'air intérieur, présentant un risque de toxicité par inhalation, sur une échelle de classe allant de A+ (très faibles émissions) à C (fortes émissions) : LA CHAPE XXs® est classée **A+** « très faibles émissions » selon arrêté du 19/04/2011.

Colisage & Stockage

Sac prêt à l'emploi : 23 litres (6,07 gallons).

Poids : 26,5 kg (58,42 lb).

Palettisation : 50 sacs.

Conservation : 12 mois à partir de la date de fabrication, dans son emballage d'origine non ouvert, sur palette et stocké dans un endroit à l'abri de l'humidité.

Consommation & Rendement

12 kg/m²/cm d'épaisseur selon compactage.

Pour 3 cm (1 3/16 po) d'épaisseur 1 sac = 0,76 m² (8,18 pi²).

Domaine d'application

Supports admissibles

Plancher béton, dalle de compression, dalle béton, dallage béton protégé des remontées capillaires, chape ciment rapportée ou incorporée, ancien carrelage, pierre naturelle et dalle granite, éléments préfabriqués, ravaillage conforme au DTU 26.2 et remplissage allégé.

Supports admis en pose désolidarisée

Chape anhydrite, béton ou mortier allégés, ancien carrelage, plancher bois (vérifier que la structure porteuse est compatible avec le surpoids rapporté par la chape), parquet traditionnel, rigide et stable, remplissage allégé sous Avis Technique et isolant acoustique mince SCAM certifié SC1 (≤ 0,5 cm - ≤ 3/8 po).

Revêtements associés ⁽¹⁾

Carrelage, parquet et revêtement stratifié en pose flottante avec l'interposition d'une SCAM, moquette associée à 5 mm (3/8 po) de ragréage P3 fibré, revêtement PVC en dalle ou en lé associé à 5 mm (3/8 po) de ragréage P3 fibré et parquet collé associé à 5 mm (3/8 po) de ragréage P3 fibré.

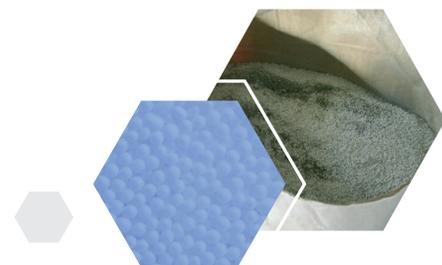
⁽¹⁾ La pose directe convient si l'état de surface est lisse, fin et régulier. Dans le cas contraire, la pose sera précédée d'une application de ragréage auto-lissant.

Limites d'emploi

LA CHAPE XXs® doit être obligatoirement recouverte en intérieur ou en extérieur.

Ne pas appliquer :

- En sol soumis à des remontées capillaires.
- Sur plancher ancien instable ou flexible.
- Sur plancher chauffant.
- En sol extérieur sans protection d'étanchéité conforme au DTU 43.1.
- Avec siphon ou caniveau sur plancher bois.
- Sur supports gelés ou en cours de gel ou de dégel, sur supports chauds ou en plein soleil, trempés ou soumis à des remontées capillaires, par vent fort. Prendre des précautions d'usage. Par fortes chaleurs et par vents forts, afin d'éviter une dessiccation prématurée.



PRÉPARATION



Matériel de mélange

Bétonnière ou malaxeur électrique à faible vitesse de rotation (300 tours/min) et récipient à ouverture totale.

Préparation à la bétonnière

- Versez 4,0 à 4,5 litres d'eau (1,05 à 1,19 gallons) dans la bétonnière en marche.
- Versez le sac entier de **LA CHAPE XXs®**.
- Laissez malaxer pendant 3 à 5 minutes.
- Le mélange devient homogène et gris.
- N'utilisez pas plus de 60 % du volume de la bétonnière pour obtenir un mélange homogène.
- Lors de la première gâchée, la bétonnière est sèche et le produit aura tendance à adhérer aux parois. Laissez malaxer un peu plus longtemps et veillez à ne pas rajouter inutilement de l'eau.

Préparation à la pompe

- Avant de réaliser le premier mélange, envoyez un mélange eau + ciment dans le tuyau.
- Versez 4,0 à 4,5 litres d'eau (1,05 à 1,19 gallons) dans le malaxeur en marche.
- Versez le sac entier de **LA CHAPE XXs®** en fonction de la capacité de la pompe.

Précautions d'emploi

- Respectez le dosage en eau.
- Temps d'utilisation de la gâchée : 30 min.
- Ne remouillez jamais le mortier léger après malaxage.
- Le mélange ne doit pas être liquide mais compact et mousseux.
- Ne pas ajouter d'agrégats ou d'adjuvant dans votre chape qui est prête à l'emploi.

Autres précautions

- Températures d'utilisation comprises entre + 5 °C et + 30 °C (+41 F et + 86 F).
- Ne pas utiliser sur support sujet à des remontées d'humidité importantes.
- Ne pas mélanger à d'autres produits (ciment, chaux...).
- Ne pas gâcher avec excès ou insuffisance d'eau.
- Nettoyer régulièrement la machine et les tuyaux pour prévenir risques de prise du mortier.
- Ne pas le talocher à la taloche ou à l'hélicoptère.
- Consulter la Fiche de Données de Sécurité.



MISE EN ŒUVRE

La mise en œuvre se fait conformément aux textes en vigueur, Normes DTU, CPT et Guides de Rénovation CSTB. Ils seront sains, secs, cohésifs, résistants à la compression et à la traction.

Préparation du support

Tous les types de planchers ou supports peuvent recevoir **LA CHAPE XXs®** s'ils sont porteurs de la charge à mettre en œuvre et conformes à la NF DTU 26-2 « Chapes et dalles à base de liants hydrauliques ».

Le support doit être constitué d'un matériau rigide (béton, grave-ciment...).

Les supports doivent être sains, cohésifs, propres, non gras, dépoussiérés et débarrassés de toutes parties non adhérentes ou pouvant nuire à l'adhérence de l'ensemble et exempts de toute remontée d'humidité, dans le cas de remontées d'humidité, traiter le support avec un primaire adapté pour les remontées d'humidité.

Âge du support

Les taux d'humidité résiduelle et la cohésion de surface doivent être conformes aux DTU, CPT en vigueur correspondant au classement du local

| | Locaux à faibles sollicitations et sollicitations modérées (P2-P3) | |
|-------------------------|--|---------------------------------|
| | Pose adhérente | Pose désolidarisée ou flottante |
| Dallage sur terre-plein | 1 mois | 2 semaines |
| Plancher Béton | 6 mois | 1 mois |
| Ravoilage | 24 heures | 24 heures |

Application

1/ Désolidarisation du support

Mettez en place une bande périphérique en matériaux résilients d'une épaisseur minimum de 5 mm (3/8 po) pour la désolidarisation en périphérie de la pièce et autour de tous les éléments entrant en contact avec la chape légère (parois verticales, huisseries, canalisations, etc.). La bande doit partir du support et dépasser de 2 cm (3/4 po) de la surface finie avant d'être arasée à la fin des travaux de pose du revêtement de sol.

Cette opération permet d'éviter les ponts phoniques et les fissurations, conformément aux NF DTU en vigueur.

2/ Pose non adhérente (désolidarisée du support)

Mettez en place sur toute la surface du support un film PE (polyéthylène, 150 microns minimum) micro-perforé ou une sous-couche acoustique mince (SCAM) pour améliorer l'acoustique du support en réduisant les bruits de chocs (tous les autres produits d'interposition en plaques, rouleaux ou vrac ne sont pas acceptés (PSE, XPS, Laine de verre...)).

Le film PE ou la SCAM doivent parfaitement suivre et épouser le support ainsi que les angles afin qu'il n'y ait pas d'air (vide) entre le support et ceux-ci.

Dans le cas de la mise en place d'une sous-couche acoustique mince (SCAM), l'épaisseur de la chape légère ne devra pas être inférieure à 5 cm (2 po) pour une SCAM classée SC1 et sa mise en œuvre se fera conformément à la NF DTU 52.10 - NF P 61-203 « Travaux de bâtiment - Mise en œuvre de sous-couches isolantes sous chape ou dalle flottantes et sous carrelage scellé » Juin 2013.

3/ Pose adhérente (uniquement sur support béton)

Après nettoyage et élimination des parties non adhérentes et pulvérulentes par aspiration, la surface doit être rendue rugueuse par des moyens mécaniques adaptés : ponçage, grenailage, ou rabotage, puis à nouveau aspirée.

Si un produit de cure a été utilisé sur le support, celui-ci doit être impérativement supprimé par grenailage. Les supports doivent être humidifiés à refus (mais non ruisselants) la veille de l'application, puis de nouveau le jour de l'application, et traités par une barbotine d'adhérence¹. Le mortier est appliqué sur barbotine fraîche. En cas de sol ancien et très absorbant, pour éviter une déshydratation trop rapide du mélange, pré-mouiller le support. Préparer une barbotine d'accrochage avec EDILSTIK.

Sur le support humidifié au préalable, la barbotine¹ est appliquée à la brosse ou au balai à l'avancement, juste avant la mise en place de la chape (la barbotine doit être fraîche et humide) au moment de l'étalement de la chape. Mettez impérativement un primaire d'accrochage (type EDILSTIK) adapté en quantité suffisante.

4/ Mise en place des règles joints

Mettez en place vos règles joints à l'aide de plots de mortier. Si nécessaire, faites des petits plots pour éviter de trop réduire l'épaisseur de la chape légère.

5/ Positionnement du treillis

LA CHAPE XXs® est fibrée mais en cas de flexion du support, posez un panneau de treillis soudé maille 50 x 50 mm (2 x 2 po) (ne mettez pas de dimensions supérieures) sur la surface à mettre en œuvre en veillant bien à ce que les plaques se chevauchent au moins d'une maille.

Placez des cales ou des plots de mortier sous le treillis de façon à ce qu'il soit ensuite bien pris au milieu de la chape légère (un treillis mal posé risque de créer des désordres).

6/ Chauffage par le sol

Ne recouvrez pas un chauffage par le sol avec **LA CHAPE XXs®**. Cette application empêcherait la bonne diffusion de la chaleur.

7/ Joints de fractionnement de la chape

- Le fractionnement se fait dans les 2/3 de l'épaisseur de la chape après la pose du carrelage et avant le comblement des joints.

- Pose désolidarisée ou flottante : tous les 40 m² (430,55 pi²) avec une dimension de 8 mètres linéaires (26,24 pi) au maximum.

- Pose adhérente : tous les 60 m² (645,83 pi²) avec une dimension de 8 mètres linéaires (26,24 pi) au maximum.

- Joints de dilatation : reproduire les joints de dilatation existants à l'aide du profilé adapté.

Les règles-joints (type Piano Zéro) permettent à la fois de réaliser les joints de fractionnement, les guides de dressage et les repères d'épaisseur pour une mise en place parfaitement plane.

Tout élément poreux (exemple : plots de mortier des règles joints) devra être remouillé avant le coulage de la chape légère pour une parfaite adhérence.

¹ EDILSTIK

MISE EN ŒUVRE

Mise en forme de la chape

Après malaxage du produit, comme indiqué dans le paragraphe « Préparation de la CHAPE... », la chape doit être homogène et de couleur gris. Étalez le mélange sur une épaisseur conforme au DTU 26.2 pour les chapes, ou épaisseur mini de 1 cm (3/8 po) pour les micro-chapes et formes de pente.

L'épaisseur maximale est 15 cm (6 po).

- Mettez en œuvre la chape légère à l'aide des outils adaptés (râteau, pelle, règle, etc.).
- Vérifiez le bon étalement de la chape légère sur le film PE ou sur la sous-couche acoustique.
- Tirez à la règle et vérifiez l'épaisseur mise en œuvre.
- Pour une surface plane et soignée, terminez à la lisseuse.
- Ne talochiez pas la chape légère.

Si les travaux doivent être stoppés de plus d'une heure, arrêtez à bords francs.

Effectuez la reprise en appliquant sur la tranche de la chape une barbotine d'accrochage.

Précautions d'emploi

- Durée d'utilisation de la chape légère après malaxage : 30 minutes.
- Tirez la chape légère en une seule fois ou terminez sur un joint de fractionnement.

Pose du revêtement de sol

La finition de surface dépend du revêtement final. Tous les revêtements de sol sont admissibles conformément aux règles de l'art et à nos recommandations faites dans le tableau ci-dessous. De même que le collage du carrelage est à effectuer avec un mortier colle C2, C2-S1 ou C2-S2 sous certificat « QB » et le jointoiment avec des joints souples.

Selon la destination des locaux et le type de revêtement, nous vous conseillons de vous reporter aux NF DTU correspondants ainsi qu'aux prescriptions des fabricants.

Délai de recouvrement indicatif (pour une épaisseur de chape de 5 cm - 2 po environ) :

- **Carrelage** : 24 heures.
- **Ragréage** : 24 heures.
- **Sol textile** : 5 jours.
- **Sol souple** : 5 jours.
- **Parquet flottant et revêtement stratifié** : 3 jours.
- **Parquet collé** : 7 jours.



Consignes

- Laissez sécher à l'abri des courants d'air, au besoin protégez provisoirement avec un film PE pendant 24 heures. Protégez également du soleil et des fortes températures et/ou de la pluie pendant la prise.
- Une planification des travaux doit être effectuée pour que le revêtement de sol soit posé dans un délai de 28 jours maximum après le coulage de la chape légère.
- La chape légère n'est pas destinée à rester apparente et doit systématiquement recevoir un revêtement de sol.
- Dans le cas où plusieurs corps de métier seraient amenés à travailler sur la chape légère, il est impératif de protéger celle-ci en établissant un chemin de circulation avec des planches ou en appliquant une barbotine sur la surface de la chape.
- Dans le cas d'un passage occasionnel, un simple balayage manuel vous permettra de faire disparaître tous les défauts de surface.
- Un balayage de la surface de la chape légère est obligatoire avant l'application des enduits (ragréage) de préparation de sols et la pose du revêtement de sol final.

Pose et fixation de cloisons

- La pose de cloisons se fera directement sur le support.

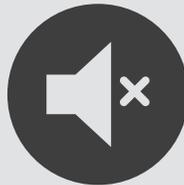
ISOLATION À 360°



SOL



I.T.E. / PSE



DBRED



PROTHERM light



MACHINES



Edilteco Canada
606 Cathcart St, Suite 200
Montréal QC, Canada H3B 1K9
www.edilteco.ca | info@edilteco.ca



MONTRÉAL



Les informations figurant sur cette fiche résultent de notre connaissance des produits et de notre expérience. Les caractéristiques obtenues in situ peuvent varier en fonction des conditions de mise en œuvre. En cas d'application non explicitement prévue dans le présent document, il appartient à notre clientèle de se renseigner ou de procéder à des essais préalables représentatifs. Les informations figurant sur cette fiche ne peuvent en aucun cas impliquer une garantie de notre part quant à l'utilisation du produit. Elles n'entraînent aucune dérogation à nos conditions générales de vente. Avant toute mise en œuvre, il convient de vérifier que la présente fiche n'a pas été remplacée par une édition postérieure. Photographies non contractuelles (www.edilteco.com).

© Copyright EDILTECO S.p.A. - Reproduction interdite sans autorisation.